

LES DÉCISIONS en période de transition

— EN BREF —

En date du 17 mars 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Octroyé le contrat au plus bas soumissionnaire admissible et conforme, soit la firme IDEÔ Installation Steeve Brault inc. de la ville de Sherbrooke, pour la somme de 237 000 \$ avant taxes, pour la réfection des fenêtres extérieures à l'école de la Chantignole.

[Consultez la version intégrale des résolutions.](#)